Ministère des Finances
www.minfi.gov.cm

Programme National de Développement Participatif
www.pndp.org

Projet de modernisation de la chaîne budgétaire et comptable des Communes du Cameroun, pour la Transparence budgétaire et fiscale à travers le progiciel SIM_ba

Meilleure Pratique OGP GIFT Fiscal Openness Working Group

Avec l'appui technique de

www.aimf.asso.fr www.afroleadership.org

OBJECTIF ET VISION

Le Projet de modernisation de la chaîne budgétaire et comptable des Communes du Cameroun pour la transparence budgétaire et fiscale à travers le progiciel SIM_ba, vise à renforcer les capacités des communes à établir et produire des états financiers cohérents et instantanés, basés sur des informations fiables. A terme, le processus devra permettre d'accroître le ratio des comptes administratifs et de gestion déposés à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême de 10% à 50% au moins, falicitant ainsi la mise en oeuvre des réformes en cours des finances publiques.

Avec l'appui technique de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF, éditrice du progiciel SIM_ba), il bénéficie du soutien logistique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP), sous tutelle du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Ce projet est mis en oeuvre avec l'implication totale du Ministère des Finances et du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

Le projet a démarré en 2012 avec 53 communes pilotes réparties sur les 10 régions du Cameroun.

ACTIVITES

Les principales activités suivantes ont été menées depuis 2012 :

1. **Installations et paramétrages de SIM_ba.** Ces travaux techniques sont effectués sur l'ordinateur fourni par le PNDP aux Communes, et éventuellement dans les réseaux informatiques locaux construits à l'initiative des Communes pour améliorer leurs infrastructures informatiques.
2. **Suivi et mises à jour de SIM_ba.** Un suivi permanent permet à l'équipe d'experts de l'AIMF au Cameroun, de fournir une assistance technique régulière, de recueillir les avis des utilisateurs, et de procéder aux mises à jour régulières du progiciel suivant les évolutions légales et réglementaires, en lien avec l'équipe de développeurs basée au siège de l'AIMF à Paris.
3. **Formations et renforcement des capacités.** Sous l'impulsion du PNDP, des sessions de formations animées par les experts SIM_ba sont régulièrement organisées, pour renforcer les capacités des maires, des services de l'ordonnateur et ceux du receveur municipal, en matière budgétaire, fiscale et d'utilisation de SIM_ba.

RESULTATS ESCOMPTES

A terme, l'ensemble des 360 communes du Cameroun devront être en mesure de :

- Améliorer les capacités de mobilisation de leurs recettes propres
- Améliorer la qualité de la dépense et des contrats publics locaux
- Intégrer les principes de droits constatés et de comptabilité générale
- Faire un suivi rigoureux des Restes à Recouvrer auprès des contribuables
- Faire un suivi rigoureux des Restes à Payer aux créanciers et fournisseurs
- Produire mensuellement les états budgétaires et comptables
- Procéder annuellement à la reddition des comptes administratifs et de gestion avec fiabilité, sincérité et exhaustivité, auprès des juridictions de comptes et des tutelles.

RESULTATS ATTEINTS A MI-PARCOURS

- Après la phase pilote de 2012 qui a vu la mise en oeuvre SIM_ba de manière satisfaisante dans 53 communes, le PNDP a décidé d'étendre l'opération à 276 autres communes.
- Malgré les insuffisances et les contraintes identifiées sur le terrain et relatives à la gestion du changement chez les acteurs, les faibles capacités humaines, logistiques et techniques des communes ainsi que les problèmes d'électricité, les résultats suivants ont été enregistrés :
  - Amélioration des capacités et des compétences en finances publiques locales depuis 2012, par la formation continue et régulière des maires, secrétaires généraux et receveurs municipaux
  - Introduction des Nouvelles Technologies dans les communes, car le projet a donné l'opportunité aux communes situées en zone rurale d'expérimenter le travail sur ordinateur ou en réseau informatique
  - Amélioration de la traçabilité et de la disponibilité de l'information budgétaire et comptable des communes
  - Réplication du processus par le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain à travers le PDUE dans 22 communes situées en zone urbaine
  - Amélioration des contrôles internes et externes (notamment par les ministères en charge des Finances et de la Décentralisation)
  - Implication des Organisations de la Société Civile dans les activités relatives au suivi des budgets communaux
  - Elargissement de l'expérience à d'autres pays d'Afrique Centrale (Tchad, Centrafrique, Gabon) par l'AIMF.

Les partenaires institutionnels parlent...

Sylvester MOH - Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire, Ministère des finances

« La production des comptes de gestion est le ventre mou de la comptabilité publique »

Le 10 janvier 2012, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) et le Ministère des Finances (MINFI) ont conjointement procédé à la signature de l'instruction n°79/IC/MINATD-MINFI relative à la tenue de la comptabilité des Collectivités Territoriales Décentralisées. Il s'agissait là d'un moment fort qui venait ainsi compléter et rendre opérationnel l'arsenal législatif et réglementaire définissant les modalités de gestion des collectivités locales, notamment celles relatives aux procédures budgétaires et comptables.

Rédigée dans un style simple, cette instruction est venue préciser les rôles de l'ordonnateur et du comptable tant en ce qui concerne l'exécution des budgets que pour ce qui est des procédures de gestion et du suivi de la situation patrimoniale des collectivités locales.

Je fais le pari que ces deux intervenants ont là une boussole pour les guider dans l'exercice quotidien de leurs attributions respectives tout en gardant en ligne de mire l'ensemble du dispositif légal et réglementaire non contraire préexistant.

Avec un taux moyen de 10%, la production des comptes de gestion est le ventre mou de la comptabilité publique en général et des recettes municipales en particulier. La réforme actuelle pourrait donc permettre d'inverser cette tendance en la rehaussant.

Serge ABOUEM à BOUL - Directeur de la Comptabilité Publique, Ministère des Finances

« Nous passons normalement dans ce qu'on appelle les droits constatés »

Nous nous réjouissons de cette donation par l'AIMF à nos Collectivités Territoriales Décentralisées du progiciel intégré SIM_ba qui permet à l'ordonnateur et au comptable d'exécuter le budget selon la même nomenclature harmonisée. Il va de soi que cela va améliorer les délais de reddition des comptes, mais aussi la qualité des comptabilités et la célérité en matière de contrôle. Cela va avoir un impact sur la gouvernance financière. La hiérarchie pourra avoir l'état d'exécution des budgets communaux au jour le jour ou à défaut chaque mois. Nous pourrons ainsi effectuer des contrôles plus serrés.

La différence entre aujourd'hui et hier, c'est d'abord au plan technique. Nous passons normalement dans ce qu'on appelle les droits constatés. Jusqu'ici, l'exécution du budget était faite selon des écritures qui ne permettaient pas de savoir quelles étaient les créances et les dettes de la commune. Aujourd'hui, il y a la possibilité pour l'ordonnateur à partir de son bureau de savoir exactement quel est le stock de créances à recouvrer et comment il peut déployer l'activité dépensière. Ce qui permet de procéder à des anticipations. Cela permet aussi d'éviter une prolongation des délais de paiement et fait en sorte que les maires puissent payer comme l'Etat dans les deux à trois mois.

Marie Madeleine NGA - Coordonnateur National du PNDP

« SIM_ba va renforcer la redevabilité »

La modernisation de la chaîne budgétaire et comptable des communes à travers le progiciel SIM_ba,s'inscrit dans l'une des missions phares du PNDP, qui est de renforcer les capacités institutionnelles et humaines des communes pour une meilleure offre de services aux populations et pour plus de redevabilité.

Aussi, le partenariat réalisé avec l'AIMF, éditrice de SIM_ba, est à ce titre une expression de la volonté du Programme de satisfaire les instructions régulières du Chef de l'Etat, Son Excellence Paul Biya, touchant l'amélioration de la qualité de la dépense publique et la mobilisation des recettes pour le financement des investissements.

Pierre BAILLET - Secrétaire Permanent, AIMF

« Nous sommes au début d'un partenariat »

Nous sommes au début d'un partenariat. Il y a encore énormément de choses à faire au Cameroun. Mais les comptes rendus sont excellents. Là-dessus, je n'ai aucun souci à me faire. Il y a une structure qui se montre très solide, le PNDP, et l'expertise de notre partenaire technique au Cameroun, Charlie Martial Ngounou, qui met en œuvre SIM_ba dans les communes. L'important c'est de mettre tout ce monde en parfaite cohésion et que celle-ci nous aide à nous développer. Non pas l'AIMF qui est complètement autonome, mais davantage les populations bénéficiaires et les élus locaux.

Jean Marie RENNO - Conseiller AIMF, Ingénieur en Chef SIM_ba

« L'AIMF souhaite que les villes améliorent leurs recettes propres »

L'AIMF souhaite que ces villes améliorent leurs recettes propres de manière à ce qu'elles financent elles-mêmes des projets comme ceux touchant à l'adduction d'eau, de leur donner plus de confiance face aux bailleurs ou d'amener les villes à accéder à l'emprunt, à l'exemple des pays du Nord où la principale source de financement des villes, c'est l'emprunt.

L'amélioration des finances locales doit permettre, une meilleure redevabilité de l'action municipale et encourager les citoyens à payer leurs impôts, et c'est l'enjeu de la gouvernance locale.

Charlie Martial NGOUNOU - Représentant AIMF, Chef de Projet SIM_ba

« Améliorer la pertinence des contrôles institutionnels et citoyens »

L'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) s'active depuis trois décennies à améliorer la gouvernance financière locale dans les Collectivités locales. Et dans le cadre de la réforme des finances publiques en cours au Cameroun, l'AIMF a souhaité fournir un appui structurant en ce qui concerne la théorie de la comptabilité communale et les procédures automatisées de gestion financière dans nos Collectivités Territoriales Décentralisées avec SIM_ba. C'est un progiciel intégré permettant la production de l'ensemble des états budgétaires et comptables requis par les textes en vigueur. Il offre ainsi d'améliorer l'efficience organisationnelle de nos Collectivités, la qualité d'exécution des budgets et la pertinence des contrôles institutionnels et citoyens.

PAROLE AUX UTILISATEURS

1 Honoré FANKAM

Trésorier Payeur Général de Maroua

En ce qui concerne la production des balances des comptes, le nombre de communes respectant les délais n'est pas encore satisfaisant. Mais je constate que de manière cumulative les communes commencent à se mettre à l'utilisation de SIM_ba.

2 Honorine KETCHAMI

Cadre de la Commune de Yaoundé II

SIM_ba nous évite de tenir beaucoup de paperasse au cours de la journée, que ce soit en recettes ou en dépenses. Je suis convaincue qu'il permettra d'avoir une lisibilité dans les comptabilités et éviter toutes sortes de dérapages. Par ailleurs, si les services d'assiette font leur travail en amont, il ne devrait pas avoir de problème à notre niveau. Car j'ai noté que SIM_ba exige une collaboration de tous les services, sous peine de bloquer tout le système.

3 Léopoldine ONGUENE

Agent de la Commune de Yaoundé I

SIM_ba apporte beaucoup d'amélioration dans mon travail quotidien. Les données des services financiers et ceux de l'assiette sont désormais plus fluides, à mon avis. Comme les données sont systématiquement enregistrées, si vous avez besoin d'une information, vous vous connectez au système.

4 Gilbert YOUGOUDA

Secrétaire Général de la Commune de Gueme

SIM_ba est venu faciliter la saisie et la comptabilisation des mandats au niveau de l'ordonnateur, mais aussi la lecture des dépenses, la production à temps du compte administratif ainsi que celle du budget de l'année N+1 à temps. Il permet aussi d'avoir à date le niveau de recouvrement des taxes, donnant ainsi lieu à la mise en place des mécanismes correctifs visant à améliorer le taux de perception de certaines taxes.

5 Engelbert NDONGO

Agent de la Commune de Yaoundé VI

Avec SIM_ba, nous travaillons plus rapidement et plus efficacement.
La comptabilité est désormais mieux tenue et mieux suivie, avec un minimum d'erreurs. On ne perd plus de temps à monter les comptes de gestion. Par ailleurs, SIM_ba nous évite certains tripatouillages sur les quittanciers, notamment avec ce que nous appelons la «magie du quittancier ». Les recettes entrent directement dans les caisses de la commune.
Sur le plan professionnel, c'est un outil de travail qui nous permet d'être même plus à l'aise à notre poste de travail.

6 Esther YAFFO NDOE

Maire de la Commune de Garoua Boulaï

SIM_ba permet de révolutionner une certaine façon de gérer la comptabilité communale au quotidien. Le travail est plus facile. Il va y avoir davantage de transparence dans la gestion des collectivités locales.

7 IBRAHIMA

Receveur Municipal de la Commune de Figuil

Avec SIM_ba, nous n'avons plus de problème de dépassement de crédit. Ce progiciel est venu sauver les receveurs municipaux.

8 Richard BIHINA

Maire de la Commune de Roua

SIM_ba va nous apporter un gain de temps, d' énergie et forcément d' argent. Avec ce logiciel, certaines erreurs et fraudes sont limitées.